

Autonomie ouvrière et action directe lors des grèves de l'hiver 1960-1961

par Mateo Alaluf, sociologue, professeur ordinaire à l'ULB

Dans l'histoire du syndicalisme, l'autonomie n'est pas seulement un moment daté du mouvement ouvrier mais aussi un trait culturel qui lui est propre. Elle se traduit par l'action directe c'est-à-dire « l'action des ouvriers eux-mêmes ». Elle se distingue des formes de la représentation politique et se manifeste à travers « l'auto organisation des ouvriers ». Ses moyens sont des actions spectaculaires comme les manifestations, les grèves, les sabotages et les boycottages.



*Violences boulevard d'Avroy à Liège, photographie, [1960-1961].
Fonds La Wallonie. Coll. IHOES (© Desarcy-Robyns).*

Une génération de militants

Le mouvement syndical avait connu en Belgique, entre les deux guerres, après la conquête du suffrage universel (masculin) et du droit de grève, un processus d'intégration dans la société. La guerre de 1940-1945 et l'occupation marqueront une rupture brutale dans cette évolution. C'est, en Wallonie, dans la Résistance, autour des usines que se reconstituera la vie syndicale. La grève et les sabotages seront des moyens risqués mais efficaces pour perturber la machine de guerre allemande. Un an après l'invasion du pays, en mai 1941, la « grève des 100.000 » qui avait paralysé pendant une semaine le bassin industriel liégeois et se prolongea dans le Hainaut et le Limbourg, avait obligé les Allemands à faire des concessions. Des jeunes leaders syndicaux, aguerris dans l'action clandestine, émergeront ainsi de la Résistance.

Ces syndicalistes s'étaient rassemblés, soit dans les Comités de lutte syndicale (CLS) de tendance communiste, soit autour d'André Renard dans le Mouvement syndical unifié (MSU). Ils participeront en 1945, avec l'ancienne CGTB¹ socialiste, à la création de la FGTB. On retrouvera ensuite cette même génération de militants et leurs réseaux tissés pendant la Résistance dans les grands mouvements sociaux et en particulier dans leurs aspects insurrectionnels en 1950 lors de l'affaire royale et pendant les grèves de 1960-1961.

Comme droit collectif, la grève constitue par définition une atteinte au droit individuel. C'est en ce sens que les piquets de grève, inséparables pourtant du droit de grève, sont assimilés par ses adversaires à des actes de violence. La tendance « renardiste » avait donné une justification théorique à des actions violentes liées à la défense des intérêts collectifs des travailleurs dans leur confrontation au droit individuel et leur opposition à l'ordre légal. « Loin de s'opposer », écrivait André Renard, « l'action directe ouvrière et l'action politique s'épaulent donc et se renforcent l'une l'autre », et il ajoutait, « l'atrophie de l'une, c'est le déclin de l'autre »².

Moments insurrectionnels

Lors des grèves de 1960-1961, les événements ont revêtu dans les grands bassins industriels wallons du Hainaut et de Liège, plus qu'ailleurs, des moments insurrectionnels³ qui coûteront la vie à quatre manifestants. Après un premier mort à Bruxelles, le 3 janvier sera une journée de deuil et de manifestations partout en Wallonie, mais également à Bruxelles, Gand et Courtrai. Ce même jour, lors d'un meeting à Ivroz-Ramet, André Renard avance la menace d'abandon de l'outil. Dès que le mouvement commence en effet à décliner, les actions vont se durcir. Les manifestations et les actes de sabotage se multiplieront. La menace d'abandon de l'outil et la manifestation du 6 janvier à la gare des Guillemins à Liège seront les moments culminants.

La menace d'abandon de l'outil brandie par André Renard, c'est-à-dire de cesser l'entretien des hauts-fourneaux et de rendre les installations de ce fait inutilisables, avait déjà été pratiquée en 1950. Elle sera confirmée par le Comité de concertation des régionales wallonnes de la FGTB qui exerce désormais la direction effective du mouvement. Elle provoquera une grande émotion dans tout le pays. A. Renard écrit dans le premier numéro de l'hebdomadaire *Combat* daté du 5 janvier 1961 : c'est « une deuxième phase de la grève qui s'ouvre maintenant, l'abandon de l'outil sera l'arme ultime des travailleurs si le gouvernement persiste ».

Combat : hebdomadaire wallon d'action socialiste, n° 1, 5 janvier 1961. Coll. IHOES.



¹ Confédération Générale du Travail de Belgique.
² André Renard, *Vers le socialisme par l'action*, Liège, 1958, pp. 53-54.
³ Les actions violentes ne se limitent pas à ces deux provinces. Ainsi à Anvers envisagera-t-on la possibilité de saboter les écluses. Le 28 décembre des incidents violents éclateront lors de manifestations à Gand. Le 30 décembre, la gendarmerie recensait 270 actes de sabotage dans le pays.

Pour André Renard, l'abandon de l'outil, « moyen extrême » suivant ses propres termes, traduisait le désespoir des grévistes face à un mouvement qui commençait à s'épuiser. Il restera cependant une menace qui ne sera jamais mise en application. Comme l'ont indiqué justement dans leur livre Jean Neuville et Jacques Yerna, il n'a jamais été dans les intentions d'A. Renard de laisser détruire la sidérurgie wallonne et, à aucun moment, il n'a réellement envisagé de mettre sa menace à exécution. Il s'agissait pour lui de relancer le mouvement tout en gardant sa maîtrise, de frapper les esprits et d'exercer une pression sur le gouvernement et les groupes financiers⁴.

Le 6 janvier au sortir d'un meeting place St-Paul à Liège où l'on avait parlé d'abandon de l'outil, une foule décidée et désespérée tout à la fois se rend à la gare des Guillemins. La gare, occupée par l'armée était devenue le symbole de l'affrontement entre les autorités décidées à briser la grève en faisant fonctionner l'appareil économique et la volonté des grévistes de s'y opposer. Une rafale d'avertissement tirée en l'air suffira dans ces conditions à déclencher l'émeute et la journée sera marquée, suivant les mots de Neuville et Yerna, par « des violences inouïes »⁵.

Photographie tirée de *La Gauche : organe de combat socialiste*, n° 22, 27 mai 1961. Coll. IHOES.



Résignation et révolte

Au XIX^e et au début du XX^e siècle, le libéralisme dominait entièrement la société et la politique, tout contrat collectif était alors refusé. La grève était le seul rempart de la condition ouvrière et son arme offensive. La crainte qu'elle inspirait conditionnait son efficacité. C'est pourquoi, patrons et gouvernements combattaient les grèves par la répression. « Dans la classe ouvrière belge », écrivait Marcel Liebman, « la règle c'est la résignation et l'exception le simple refus ». Il ajoutait cependant : « le plus timide balbutiement préfigure les grands cris de colère. Le plus petit souffle est gros des tempêtes qui vont se déchaîner »⁶.

Il est vrai que, depuis ses origines jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, le syndicat constituait le maillon faible du mouvement socialiste en comparaison de ses composantes politique, mutuelliste et coopérative. Certes, la tradition d'action directe, avant qu'elle ne soit domestiquée par le Parti, était présente dans la tradition des grèves générales pour le suffrage universel. Le mouvement syndical resta cependant toujours sous le contrôle du Parti et ne put échapper au « réformisme ». Les socialistes belges avaient mis sous tutelle le syndicalisme, le privant ainsi de son potentiel le plus subversif. Mais « l'impatience irrépressible » des masses wallonnes dont avait parlé naguère Engels, n'avait pas pour autant définitivement disparu. En particulier, la période de l'après Deuxième Guerre mondiale jusqu'en 1964, qui correspond au « renardisme », marquera tout à la fois le retour de l'aspiration à l'autonomie syndicale et le recours à l'action directe.

Certes, l'usage du préavis, des négociations qui entourent les grèves, leur ont donné leur physionomie moderne de moyen de marchandage dans le cadre d'un système institutionnalisé de relations collectives du travail. À l'instar du secteur privé, l'extension et la systématisation des négociations collectives au secteur public sera d'ailleurs un des résultats marquants des grèves de 1960-1961. Les organisations, comme le constate Michelle Perrot, « peu à peu, substituent leur sagesse à la fougue des meneurs ardents et passagers »⁷.

⁴ Jean Neuville et Jacques Yerna, *Le choc de l'hiver 60-61*, Pol-his, Bruxelles, 1990, p. 117.

⁵ *Idem*, p. 109

⁶ Marcel Liebman, *Les socialistes belges 1885-1914*, Vie Ouvrière, Bruxelles, 1979, p. 23.

⁷ Michelle Perrot, *Jeunesse de la grève, France: 1871-1890*, Seuil, Paris, 1984, p. 322.

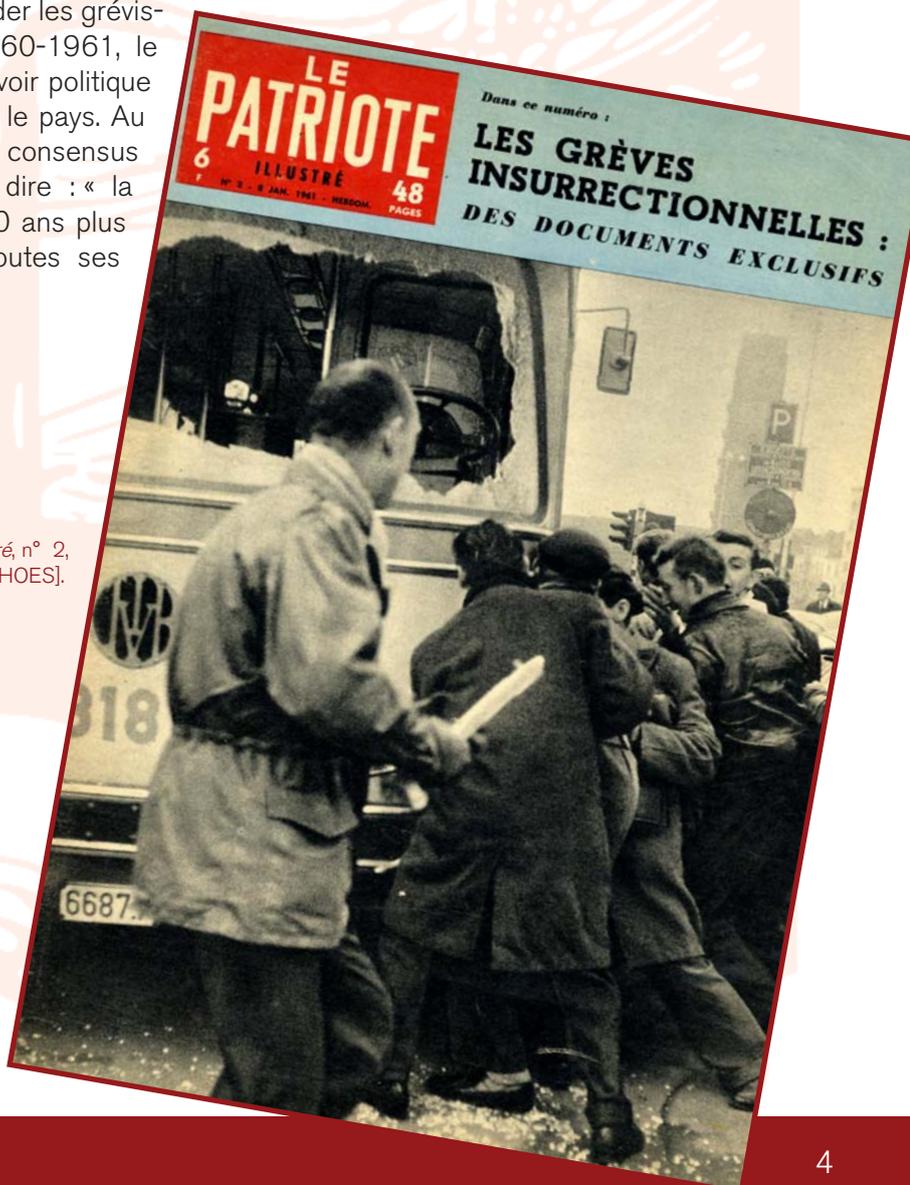
Grèves et violences

Les grèves obéissent désormais plus à des scénarios réglés sinon ritualisés qu'à la spontanéité ouvrière. Il n'en reste pas moins que cette spontanéité est toujours présente et ne se laisse jamais totalement réduire à l'organisation. Si bien que la violence dans les conflits du travail est aussi un élément structurel de l'histoire sociale. Cette violence n'est cependant jamais initiale. Elle répond à la violence de l'organisation du travail et de l'économie. Encadrement tatillon, cadences et intensification du travail, obligation de résultat, déclassements, licenciements, restructurations et délocalisations apparaissent comme autant d'injustices, de dénis de dignité et d'atteintes à l'intégrité physique et mentale des salariés. La violence des salariés constitue une riposte et ne se déchaîne, à la différence de la violence permanente que constitue l'organisation du travail, qu'exceptionnellement.

Tout au long des 5 semaines de grève de l'hiver 1960-1961, les actions des grévistes ont été dénoncées par ses adversaires comme des atteintes violentes à la liberté du travail. Alors que la radio et la télévision, contrôlées à l'époque par le gouvernement, minimisaient la grève, elles mettaient en évidence le moindre incident de manière à déconsidérer les grévistes. Plus tard, à partir des années 1970, lorsque les travailleurs ont recouru à des occupations d'entreprise, à des séquestrations momentanées de patrons ou à des menaces de sabotage, on a parlé de prise d'otage et d'actes de terrorisme. Pourtant, chaque fois que l'on se penche sur les grèves, on est frappé par le caractère réaliste des revendications. Qu'il s'agisse de l'emploi, des salaires ou du temps de travail, on assiste toujours à une expression très mesurée des demandes et aspirations des travailleurs. Alors que les revendications sont canalisées par les organisations syndicales, la violence est parfois clamée dans les discours mais très rarement accomplie dans la pratique. Face à la violence patronale qui prive par exemple les travailleurs de leur emploi, le discours remplit souvent une fonction compensatoire. Si bien que, comme le note justement Michelle Perrot, plus que la violence ouvrière dans les grands mouvements sociaux, c'est leur patience qui paraît surprenante⁸.

La menace d'abandon de l'outil et les scènes de violence seront dramatisées et largement répercutées pour intimider les grévistes et isoler André Renard. Pendant l'hiver 1960-1961, le niveau de violence atteint par l'opposition au pouvoir politique aura fait une nouvelle fois, après 1950, trembler le pays. Au lendemain des grèves, le commentaire qui faisait consensus parmi les partisans et les adversaires, consistait à dire : « la Belgique ne sera jamais plus comme avant ». 50 ans plus tard, cette prédiction est loin d'avoir épuisé toutes ses potentialités.

*Le patriote illustré, n° 2,
8 janvier 1961. Coll. IHOES].*



⁸ *Idem*, p. 323.